



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LAPLUME

Centre de service scolaire de Sorel-Tracy
École primaire Laplume

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 17h50, la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Laplume tenue le 29 septembre 2025 à 17h45 à l'école primaire Laplume, 2555, rue Cardin, Sorel-Tracy à laquelle sont présents :

Mme Anne Bédard, enseignante	Mme Josée Gaboriault, parent
Mme Marie-Eve Dubé, enseignante	M. Alexandre Lévis, parent
Mme Mylène Fréchette, enseignante	Mme Laurence Lévis, parent
Mme Brigitte Goudreault, enseignante	Mme Isabelle Venables, parent
Mme Marianne Girouard, TES	Mme Mélodie Boulet, parent

et Mme Annie Lambert, directrice.

CÉ.25-09-61

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Josée Gaboriault que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajout de 3.8 : Projet de financement

Ajout de 3.9 : Membre siégeant au comité de parents

1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1 Ouverture de l'assemblée;
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2025;
- 1.4 Suivi au procès-verbal;
- 1.5 Période de questions;

2. SUJETS D'INFORMATION

- 2.1 Information de la présidence;
- 2.2 Information de la direction;
 - 2.2.1. Formation pour les nouveaux membres
 - 2.2.2. Formulaire de dénonciation d'intérêt
 - 2.2.3. Rentrée 2025
- 2.3 Information du personnel
- 2.4 Information du représentant au comité de parents;

3. SUJETS DE DÉCISION

- 3.1 Nomination au poste de président, vice-président
- 3.2 Nomination d'un représentant de la communauté
- 3.3 Adoption des règles de régie interne du CÉ et du calendrier des rencontres
- 3.4 Adoption du budget annuel du CÉ 2025-2026
- 3.5 Adoption du rapport annuel de la présidence
- 3.6 Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnel
- 3.7 Approbation des activités
- 3.8 Projet de financement
- 3.9 Membre siégeant au comité de parents

4. VARIA

5. Date de la prochaine réunion

6. Levée de l'assemblée

Adopté unanimement

C.É.25-09-62

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2025;

Il est proposé par Madame Laurence Lévis d'adopter le procès-verbal du 16 juin 2025.

Adopté à l'unanimité

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun

1.5 Période de questions

Aucune

2. SUJETS D'INFORMATION

2.1 Information de la présidence;

Félicitations pour la belle rentrée!

2.2 Information de la direction;

2.2.1. Formation pour les nouveaux membres

La direction informe que les nouveaux membres ont une formation à suivre. Un hyperlien a été envoyé avec la convocation.

2.2.2. Formulaire de dénonciation d'intérêt

Le document à remplir avait été envoyé via la convocation. Tous doivent le remplir et le retourner le plus rapidement à la direction.

2.2.3. Rentrée 2025

1^{ere} journée

Photo : sonder tous les enseignants pour savoir si le moment est opportun. Du côté des parents, la situation semble appréciée.

Difficulté administrative : fournir le formulaire lors de la réinscription pour la photo scolaire, afin de faciliter le déroulement de l'activité.

1^{ere} rencontre de parents : assemblée en virtuel et rencontres en classe.

OPP : plusieurs noms et documents remplis de la part des parents volontaires. 16 ont déjà remis tous les documents.

Parents et enseignants ont apprécié la partie « information » de la direction.

On demande le fonctionnement du vote en virtuel pour l'an prochain si cela devait avoir lieu. Démarche déjà établie sur cet aspect pour l'an prochain. Toutefois, on demande de la part des parents du CÉ que le vote ne se fasse à main levée, mais de façon secrète. Cela sera proposé et décidé en AG.

Demande de sorties éducatives

Les membres du personnel auront jusqu'au 17 novembre pour présenter tous les projets pour 25-26. Tout projet non conforme ne sera pas présenté au CÉ.

2.3 Information du personnel

Le manque de personnel nous affecte. Deux classes à découvert et pas d'enseignant partageant de tâche. Il nous manque une personne en anglais (6 périodes à couvrir).

Tous les enseignants mettent d'épaule à la roue.

2.4 Information du représentant au comité de parents;

Laurence se propose. La décision aurait dû être prise lors de l'assemblée générale. Or, le CE se propose d'en faire un point de décision dans la présente rencontre. Cette décision sera prise, telle qu'il se doit lors de l'AG, pour la prochaine année (oubli).

3.SUJETS DE DÉCISION

C.É.25-09-63

3.1 Nomination au poste de président, vice président, secrétaire

Il est proposé par Mme Josée Gaboriault que M. Alexandre Lévis soit le président et que Mme Josée Gaboriault soit la vice-présidente. Mme Brigitte Goudreault propose que Madame Mylène Fréchette soit la secrétaire.

Adopté unanimement

3.2 Nomination d'un représentant de la communauté

Des recherches seront effectuées pour trouver une personne intéressée. Mme Brigitte, responsable des réseaux sociaux, fera une annonce sur Facebook, expliquant le rôle de ce représentant.

Adopté unanimement

3.3 Adoption des règles de régie interne du CÉ et du calendrier des rencontres

C.É.25-09-64

Il est proposé par Mme Josée Gaboriault l'adoption des règles de régie interne discutées.

C.É.25-09-65

Il est proposé par Mme Brigitte Goudreault d'adopter le calendrier tel que présenté.

Adopté unanimement

C.É.25-09-66

3.4 Adoption du budget annuel du CÉ 2025-26

Il est proposé par Josée Gaboriault d'adopter le budget annuel de l'école tel que présenté et versé au dossier de séance.

Adopté unanimement

C.É.25-09-67

3.5 Adoption du rapport annuel de la présidence

CONSIDÉRANT l'article 82 de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant le rapport annuel du CÉ stipulant que le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités;

Il est proposé par Mme Laurence Lévis et appuyé par Mme Josée Gaboriault que le CÉ adopte le *Rapport annuel 2024-2025* tel que présenté par et annexé au présent procès-verbal et en transmette une copie au Centre de services scolaire.

Adopté unanimement

C.É.25-09-68

3.6 Approbation des contenus en orientation scolaire professionnel

Il est proposé par Monsieur Lévis d'approuver le document tel que présenté.

Approuvé unanimement

3.7 Approbation des activités

CONSIDÉRANT les articles 87 et 89, de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement;

CONSIDÉRANT les discussions et consultations des membres du personnel de l'établissement;

Il est proposé par Mme Goudreault et appuyé par Mme Lévis que le CÉ approuve les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement tel que présenté par la direction et annexé au présent procès-verbal.

- C.É.25-09-69 Sorties à proximité de l'école qui respectent les heures d'entrées et sorties au courant de l'année scolaire 25-26;
- C.É.25-09-70 Sortie à la piscine pour les élèves de 6^e année;
- C.É.25-09-71 Sortie aux pommes pour les élèves de 4^e année;
- C.É.25-09-72 Sortie à Azimut pour tous les élèves;
- C.É.25-09-73 Voyage à Toronto pour les élèves du PEIA.

Approuvé à majorité

3.8 Approbation des activités de financement

CONSIDÉRANT le voyage à Toronto pour les élèves du PEIA du 28 au 30 avril 2026.

- C.É.25-09-74 Il est proposé par Mélodie Boulet d'approuver la campagne de financement collective de la Petite danse d'Halloween qui se tiendra du 24 octobre 2025.

- C.É.25-09-75 Il est proposé par Mélodie Boulet d'approuver la campagne de financement collective de la vente de beigne Krispy Kreme qui se tiendra du 20 octobre au 1^{er} décembre 2025.

Un contrat d'engagement et d'implication sera signé entre l'école et l'élève (ainsi qu'aux parents), stipulant que les enfants doivent faire un minimum de 3 activités pour participer au financement collectif.

Si les élèves/parents ne désirent pas s'engager, ou bien s'ils ne participent pas au minimum demandé, ils pourront/devront payer le prix total.

Le financement demeure collectif : les résultats du financement seront distribués également entre les enfants via l'agence. L'école sera à titre d'intermédiaire seulement. La facture de l'activité sera remise aux parents par l'agence.

Il est entendu que ces fonds serviront à financer le voyage à Toronto.

Si la campagne de financement devait générer des surplus, une autre résolution devra être nécessaire pour l'utilisation des surplus.

Un suivi sera être fait à chaque séance du CÉ.

Approuvé unanimement

3.8 Membre siégeant au comité de parent

- C.É.25-09-76 Mme Lévis se propose pour siéger au comité de parents. Dans les règles d'un CÉ, ce poste aurait dû être un point de décision lors de l'Assemblée générale. Puisqu'elle y siégeait l'an dernier et que le mandat a été bien rendu, les parents sont à l'aise de nommer exceptionnellement de cette façon Mme Lévis. L'an prochain, le poste sera décidé en AG. *Mme Mélodie Boulet sera le membre parent substitut.

Adopté unanimement

4. VARIA

On demande comment se passe le service des dineurs vs le service de garde. La direction explique la différence entre les deux services, notamment le prix, le ratio, les heures de diner différentes et l'animation d'activité.

La situation se passe bien dans les deux services.

Les parents expriment que les enfants aiment les deux services.

5. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 1^{er} décembre 2025 à 17h45.

C.É.25-09-77

6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Mylène Fréchette propose la levée de l'assemblée à 19h30.

Adopté unanimement

La présidence

Le secrétariat